République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التكوين والتعليم المهنيين

Ministère de la Formation et de l'enseignement Professionnels

Institut National de la Formation Professionnelle



المعهد الوطني للتكوين المهني

<u>REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES</u>

## **TOPOGRAPHIE**

**CODE** : **BTP**0716

Comité d'homologation Visa N° 10/07/07

BT

Niveau IV

2007

9. Chemin d'Hydra EL-BIAR -Alger - 🆀 (Tél) :021. 92.24.27/36 💂 (Fax) : 021.92.23.18 ومطريق حيدرة – الأبيار – الجزائر

## Table des matières :

- 1 données générales sur la profession
- 2 identification des postes de travail par entreprise
- 3 tableau des taches et des opérations
- 4 description des taches et des opérations
- 5 équipement matériaux utilisés
- 6 connaissances complémentaires
- 7 suggestions quant à la formation

#### I - DONNEES GENERALES SUR LA PROFESSION :

#### Présentation de la profession

Branche professionnelle: B.T.P

Dénomination de la profession : Topographie

#### 1.1 Définition de la spécialité :

Le technicien en topographie exécute des travaux topographiques, il exerce son activité soit sur le terrain et dans le bureau d'étude, il intervient généralement dans les domaines suivant :

- l'étude des reliefs
- élaboration des plans topographiques
- l'implantation des ouvrages
- le contrôle et vérification des travaux topographiques par rapport au plan

#### Tâches essentielles :

Le technicien en topographie a une formation théorique et pratique qui lui permis d'exercer son activité en équipe, il s'occupe essentiellement de :

- procéder à des levés de terrains
- établir des plans topographiques
- implanter les ouvrages
- déterminer les contenances
- assurer la mission de suivi et de contrôle des travaux topographiques
- participer à la réunion de chantier

#### 1.2 Conditions de travail:

#### lieu de travail :

Le technicien en topographie est appelé à travailler sur le terrain et/ou dans le bureau d'étude

- Caractéristiques physiques :
- éclairage : naturel sur le terrain et bon éclairage dans le bureau
- Température et humidité :

Référentiel des activités professionnelles technicien en topographie

En bureau : local aéré et climatisé

Sur le terrain : soumis aux conditions météorologiques

- Bruit et vibrations : non nuisible

- Poussière :

En bureau : milieu protégé

Sur le terrain : poussière de terre et de matériaux

#### • risques et maladies professionnelles :

sur le terrain : chutes, blessures par objet tranchant, électrocution, insolation.....

#### contacts sociaux :

Le technicien travaille en équipe, il doit être apte à communiquer

#### 1.3 Exigences de la profession :

#### • physique:

Avoir une bonne constitution physique, une bonne acuité visuelle et une bonne dextérité manuelle

#### intellectuelles:

- avoir le sens de l'organisation
- Esprit méthodique et d'initiative
- Etre un bon communiquant
- contre indications :
- ne pas présenter un handicap physique
- ne pas avoir une sensibilité oculaire ou une ouie déficiente
- ne pas être allergique aux poussières

#### 1.4 Responsabilité du technicien

#### • matérielle :

Il est responsable des équipements et du matériel qu'il l'utilise

#### • décisionnelle :

Savoir prendre des décisions appropriées

Référentiel des activités professionnelles technicien en topographie

#### Morale

- respect des normes et règlements en vigueur
- bonne attitude du point de vue : relation humaine Ethique professionnelle

#### Sécurité :

Respect des normes de santé et de sécurité vis-à-vis de soi même et des autres

#### 1.5 Possibilité de promotion :

Cadre réglementaire : selon statut

Par expérience professionnelle : le technicien peut devenir un chef de

brigade de topographie

#### 1.6 Formation:

Condition d'admission : 2ème année secondaire

Durée de la formation : 24 mois y compris le stage pratique

Niveau de qualification : Brevet de technicien (niveau IV)

Diplôme: Technicien en topographie

## II – <u>Identification des postes de travail par entreprise</u> :

ENTREPRISE	POSTES	TACHES
	P1 : Réalisateur des travaux de topographie	T1.1 : Réalisation des levés T1.2 : délimitation des propriétés T1.3 : implantation des ouvrages T1.4 : suivi de l'exécution des travaux
	P2 : dessinateur topographe	T2.1 : Calcul et report T2.2 : reproduction des dessins

## III - Tableau des tâches et des opérations :

TACHES	OPERATIONS
T1.1 : réalisation des levés	O1.1.1 : préparer la mission O1.1.2 : établir un canevas O1.1.3 : exécuter le levé des points caractéristiques du terrain O1.1.4 : exécuter le levé de détails
T1.2 : délimitation des propriétés	O1.2.1 : étudier les documents des propriétés O1.2.2 : Procéder à l'observation des limites des biens et des droits O1.2.3 : étudier les données requises O1.2.4 : préciser sur le terrain les limites des biens et des droits
T1.3 : implantation des ouvrages	O1.3.1 : étudier les données du projet O1.3.2 : situer les axes et points caractéristiques de l'ouvrage O1.3.3 : déterminer les niveaux
T1.4 : suivi de l'exécution des travaux	O1.4.1 : participer aux réunions sur terrain O1.4.2 : vérifier la conformité des travaux O1.4.3 : proposer des solutions pour la mise en conformité O1.4.4 : établir les comptes rendus

TACHES	OPERATIONS
T2.1 : Calcul et report	O2.1.1: tracer le quadrillage O2.1.2Transformer les éléments bruts en éléments utilisables O2.1.3: reporter les points du canevas O2.1.4: reporter les points cotés O2.1.5: tracer les contours O2.1.6: représenter le relief O2.1.7: faire la mise au net O2.1.8: exploiter les dessins
T2.2 : reproduction des dessins	O2.2.1 : réduire et agrandir des dessins O2.2.2 : calquer des dessins O2.2.3 : utiliser des appareils de reproduction de dessins O2.2.4 : classer les plans

# IV - <u>Description des tâches</u> :Tâches 1.1 : réalisation des levés de terrain

Opération	Conditions de réalisation	Critères de performances
O1.1.1 : préparer la mission O1.1.2 : établir un canevas O1.1.3 : exécuter le levé des points caractéristiques du terrain O1.1.4 : exécuter le levé de détails	<ul> <li>documents         techniques écrits et         dessinés (plan,         repères         géodésiques)</li> <li>instruments         topographiques         (ruban, distance         mètre, théodolite,         télémètre.)</li> <li>accessoires d'un         goniomètre carnet         de terrain et/ ou         carnet électronique,         grille de codification.</li> </ul>	<ul> <li>choix judicieux du matériel et instruments topographiques</li> <li>choix exact de la méthode de levé</li> <li>bonne utilisation des instruments de mesure</li> <li>report correct de données.</li> </ul>

**Tâches 1.2** : délimitation des propriétés

Opération	Conditions de réalisation	Critères de performances
O1.2.1 : étudier les documents des propriétés O1.2.2 : procéder à l'observation des limites des biens et des droits O1.2.3 : étudier les données requises O1.2.4 : préciser sur terrain les limites des biens et des droits	<ul> <li>documents de propriétés (titre de propriété, plans cadastraux)</li> <li>dossiers techniques et/ou juridiques</li> <li>outils d'informatique (logiciels)</li> </ul>	<ul> <li>informations complètes collectées</li> <li>interprétation correcte des levés fonciers</li> <li>respect des lois foncières</li> <li>matérialisation des limites en respectant le temps alloué</li> </ul>

Tâches 1.3: Implantation des ouvrages

Opération	Conditions de réalisation	Critères de performances
O1.3.1 : étudier les données du projet O1.3.2 : situer les axes et les points caractéristiques de l'ouvrage O1.3.3 : déterminer les niveaux	<ul> <li>instruments topographiques</li> <li>dossiers d'exécution du projet</li> <li>outils informatique (logiciels)</li> </ul>	<ul> <li>interprétation correcte des plans d'implantation</li> <li>choix judicieux des matériels topographiques</li> <li>implantation correcte tout en respectant le temps alloué</li> </ul>

Tâches 1.4 : Suivi de l'exécution des travaux

Opération	Conditions de réalisation	Critères de performances
O1.4.1 : participer aux réunions sur terrain O1.4.2 : vérifier la conformité des travaux O1.4.3 : proposer des solutions pour la mise en conformité O1.4.4 : établir les comptes rendus	<ul> <li>dossiers         d'implantation</li> <li>matériel         topographique</li> <li>matériel de dessin         et de calcul</li> </ul>	<ul> <li>interprétation correcte des plans d'implantation</li> <li>rédaction clair et détaillée (compte rendu, PV)</li> <li>quantification et estimation justes des travaux topographiques</li> </ul>

Tache 2.1 : calcul et report

Opération	Conditions de réalisation	Critères de performance
Op. 2.1.1 : tracer le quadrillage  Op.2.1.2 : transformer les éléments bruts en éléments utilisables  Op2.1.3 : reporter les points du canevas  Op2.1.4 : reporter les points cotés  Op 2.1.5 : tracer les contours  Op2.1.6 : représenter le relief  Op2.1.7 : faire la mise au net  Op2.1.8 : exploiter les dessins	<ul> <li>matériel de dessin</li> <li>outil informatique</li> <li>les levés (croquis)</li> </ul>	<ul> <li>lecture correcte des valeurs relevées sur terrain</li> <li>bon choix de l'échelle</li> <li>dessin clair, lisible et détaillé (cotation, courbes de niveaux)</li> </ul>

Tache 2.2: reproduction des dessins

Opération	Conditions de réalisation	Critères de performance
Op 2.2.1 : réduire et agrandir les dessins  Op2.2.2 : calquer les dessins  Op2.2.3 : utiliser des appareils de reproduction de dessin  Op 2.2.4 : classer les plans	<ul> <li>matériel de dessin</li> <li>matière d'œuvre</li> <li>outil informatique</li> <li>appareils de reproduction (photocopieuse, tireuse de plan.)</li> </ul>	<ul> <li>choix adéquat de l'échelle</li> <li>dessin lisible</li> <li>utilisation rationnelle et correcte des appareils de reproduction</li> <li>bonne organisation (classement et rangement des dessins)</li> </ul>

## V – <u>Analyse des risques professionnels</u>

Sources de danger	Effets sur la santé	Moyens de prévention
Sur site :  • chute de matériaux de construction • appareils de reproduction • Soleil • Chute	<ul><li>facture</li><li>blessure</li><li>entorse</li><li>Morsure</li><li>Insolation</li></ul>	<ul> <li>vigilance</li> <li>manipulation</li> <li>adéquation des appareils de reproduction</li> <li>Port de tenue réglementaire</li> </ul>

### VI - Equipements matériaux utilisés :

#### **Equipements**:

- bureautique
- PC + imprimante logiciels
- Matériel de dessin (table traçante...); traceur
- Matériel de reproduction

#### Outillage et matière d'œuvre :

- papiers, calques....
- CD
- Piquet; jalons; marteau; peinture; parasol

#### Matériel topographique:

- théodolite
- tachéomètre
- distance mètre
- niveau de chantier, niveau automatique
- station totale complète
- ruban, mire, trépied
- planimètre
- planchette alidade

## VII - Connaissances complémentaires :

Discipline, domaine	Limite des connaissances exigées
Mathématiques	<ul> <li>arithmétique</li> <li>algèbre</li> <li>étude des fonctions</li> <li>la trigonométrie</li> <li>géométrie</li> </ul>
Physique appliquée	<ul><li>notions sur les vecteurs</li><li>magnétisme</li><li>les forces</li></ul>
Communication	<ul> <li>rédaction administrative : compte rendu, PV</li> <li>Préparation et animation de réunion</li> </ul>
Informatique	<ul> <li>initiation à l'outil informatique</li> <li>utilisation des logiciels DAO</li> <li>Application en topographie</li> </ul>
Législation	<ul><li>Droit foncier</li><li>Droit de la propriété</li><li>Droit administratif</li></ul>

#### VIII - Suggestions quant à la formation :

La formation de technicien topographe doit être axée sur la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de ce métier, A cet effet, il est suggéré :

- d'organiser des séminaires sur les nouveautés dans le domaine
- d'organiser des visites sur chantier au cours de la formation
- qu'il y aura deux évaluations (formative, sommative)
- de sensibiliser le stagiaire de manière permanente de veiller aux règles d'hygiène et de sécurité; et l'entretien du matériel topographiques
- de mettre en œuvre un suivi rigoureux des stagiaires en période de stage pratique.